

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

DE LA VILLE ET

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

PRUSSE. — Berlin, 9 octobre.

Le nombre des curieux qui se rendent à Berlin des différentes parties du royaume, est extrêmement considérable. Le roi doit réunir dans un banquet deux mille convives. D'autres fêtes brillantes auront lieu à la même occasion. Les membres de l'ordre des propriétaires de biens patrimoniaux de la Marche de Brandebourg ont contracté avec des traiteurs pour donner une fête dont la dépense est évaluée à 80,000 fr. Il y aura 5,000 invités.

On paie de 8 à 10 louis d'or l'usage d'une fenêtre donnant sur la place où aura lieu à Berlin la prestation des hommages.

Du 11. — Hier il doit être arrivé de Paris des nouvelles importantes à notre cour, car S. M. a réuni tous les ministres auprès de lui, au château de Sans-Souci, et plusieurs diplomates ont assisté au conseil. Aussitôt après un courrier est parti pour la France. Au surplus, nos politiques ne croient pas à la guerre.

(Frankfurter Journal.)

— On écrit de Vienne, le 10 octobre :

« On assure qu'aussitôt après la réception des dépêches relatives au bombardement de Beyrouth, le prince de Metternich s'est mis en communication avec le comte de St-Aulaire, et a donné à cette occasion des explications tellement satisfaisantes pour l'honneur de la France, que les espérances et les prévisions même du maintien de la paix ont acquis plus de certitude que jamais. La saison actuelle pendant laquelle les vaisseaux de guerre ne peuvent rester 15 jours dans les parages de Syrie, mettra momentanément fin à la guerre, et entretiens les négociations décideront de l'avenir. »

ANGLETERRE. — Londres, 15 octobre.

Le correspondant de Paris du *Morning Herald*, qui lui a transmis le *memorandum* de M. Thiers, du 3 octobre, ajoute le *post-scriptum* suivant, que les journaux de Paris n'ont pas publié :

« Paris, 8 octobre.

« P. S. Tandis que j'écrivais cette dépêche, de déplorables événements sont venus, aujourd'hui, ajouter à la gravité de la situation. Aux avances conciliantes du pacha d'Égypte on a répondu par les plus violentes hostilités.

» La Porte, écoutant de mauvais conseils, a prononcé sa déchéance. On ne cherche plus seulement à restreindre la puissance de Méhémet-Ali; on cherche à le faire disparaître de la face du monde politique.

» Si telles étaient les intentions sérieuses des puissances unies par le traité du 15 juillet, si nous devions voir dans ce qui vient d'arriver, autre chose que l'entraînement, tout-à-fait involontaire, d'une fausse situation, dont les conséquences n'auraient pas été prévues, nous devons désespérer du rétablissement de l'harmonie entre les grandes puissances.

» En conséquence, je pense qu'il est de mon devoir d'ajouter à la présente communication la note ci-jointe. A. T.»

(C'est cette note du 8 qui n'est pas encore publiée.)

FRANCE. — Paris, 15 octobre.

Le *Moniteur* annonce en ces termes un nouvel attentat commis contre le roi :

« Un coup de feu a été tiré ce soir, à six heures, sur la personne du roi, au moment où il passait sur le quai des Tuileries, pour retourner à Saint-Cloud.

» Le roi, ni aucune des personnes qui l'accompagnaient, n'ont été atteints.

» Le coupable est arrêté.

» Il avoue son crime. »

— On lit sur le même sujet dans la *Gazette des Tribunaux* :

« Une tentative d'assassinat a été commise hier sur la personne du roi. S. M. n'est pas blessée.

» La voiture du roi franchissait le quai des Tuileries pour prendre la route de Saint-Cloud. Il était six heures, et déjà la nuit était venue, lorsqu'un homme placé à quelques pas du factionnaire stationnant à l'extrémité de la terrasse du bord de l'eau, au poste dit du Lion, saisit une petite carabine qu'il tenait cachée sous

sa redingote, ajusta pendant quelques secondes, et lorsque le factionnaire s'élança sur lui, le coup était déjà parti.

» L'arme, qui contenait une charge trop forte, avait éclaté entre les mains de l'assassin et l'avait blessé assez grièvement à la main.

» Il s'est laissé arrêter sans faire de résistance, et il a été immédiatement conduit au poste.

» Bientôt après, M. Gabriel Delessert, préfet de police, était sur les lieux et procédait à un premier interrogatoire. M. le procureur du roi et un de MM. les juges d'instruction ont aussi commencé immédiatement l'information.

» L'assassin a été transféré à la Conciergerie, où se sont rendus ce soir M. le chancelier Pasquier et le duc de Cazes.

» Il a déclaré se nommer Darmès, sans profession; puis se reprenant, il aurait ajouté : conspirateur. Il a refusé obstinément de donner d'autres détails; soit sur sa position, soit sur son domicile, et l'on n'a trouvé sur lui aucun papier qui pût le faire connaître.

» Darmès n'a pas hésité à déclarer que son projet était de tuer le roi; il aurait dit : « que son seul regret était d'avoir manqué son coup.... que c'était sa faute.... qu'il avait trop chargé son arme, qu'il y avait mis cinq balles et deux chevrotines.... J'avais pourtant visé juste et je le tenais, a-t-il ajouté, avec un épouvantable sang-froid.

» Darmès est un homme de quarante ans environ, de petite taille.

» Il était porteur de deux pistolets fortement chargés et d'un poignard. »

— Le *Journal des Débats* donne son entière approbation au *memorandum* de M. Thiers; il retrouve dans les communications des deux gouvernements un langage de conciliation qui ne peut nuire en rien à la fermeté de leurs résolutions, et qui peut contribuer beaucoup à calmer l'irritation des esprits dans les deux pays. Le *memorandum* de lord Palmerston contenait plusieurs assertions qui sont poliment, mais positivement contredites dans la note de M. Thiers; une discussion complète pourra seule éclairer tous les doutes. Le *Journal des Débats* ajoute qu'il n'a pas l'intention de faire une guerre systématique, et que tout son désir est que M. le président du conseil maintienne à la tribune la clarté, la décision et la dignité qui règne dans cet exposé de sa politique.

— Nous lisons dans le *Courrier de la Moselle* du 13 :

« On assure que l'ordre est arrivé avant-hier par le télégraphe de cesser les travaux relatifs à l'établissement et à l'approvisionnement du camp de 15,000 hommes qui devait avoir lieu à Metz. Nous avons tout lieu de croire que cette nouvelle est exacte. »

— On croit généralement que le *memorandum* de M. Thiers a dû être communiqué aux journaux anglais par M. Guizot; ce qui le prouve, c'est qu'on s'est abstenu de faire connaître la note jointe au *post-scriptum*, et qui n'est autre chose que l'*ultimatum* adressé par notre cabinet au gouvernement anglais. Toutefois d'après le langage de ce *post-scriptum*, il paraît avéré que M. Thiers a posé la question de déchéance comme un *casus belli*. C'est ainsi qu'on a paru considérer le langage du cabinet français dans la cité de Londres. On n'y croit pas que lord Palmerston, quoi qu'on en ait dit, soit disposé à relever Méhémet-Ali de sa déchéance. Un de mes correspondants anglais nous rend compte d'une conversation entre un partisan de lord Palmerston et plusieurs personnages. Nous ne voulons pas, aurait-il dit, enlever l'Égypte à Méhémet-Ali ou à sa famille, mais il faut que le traité du 15 juillet s'exécute à la lettre. Ce traité porta la déchéance du pacha, après un délai de vingt jours, et il a été déclaré déchu. Il faut donc qu'il soit provisoirement réduit à implorer la clémence des grandes puissances. Alors les cabinets coalisés ne lui refuseront pas de lui octroyer, à titre de clémence, l'Égypte à laquelle il n'a plus de droit de prétendre.

Nous pourrions ajouter que le cabinet anglais ne lui accordera de nouveau l'investiture de sa vice-royauté que s'il consent à livrer l'Isthme de Suez aux Anglais. Dès lors nous comprenons parfaitement la politique de lord Palmerston. Car il aura atteint son but. Mais croit-il que la Russie ne réclamera pas de son côté quelque